APCHQ

Comparatif des promesses électorales - Enjeux liés à la construction et à l'habitation

Élections générales au Québec du 5 octobre 2026

L'information ci-dessous reflète les engagements rendus publics par les cinq partis représentés à l'Assemblée nationale (CAQ, PLQ, PQ, QS, PCQ) en date du 22 septembre 2026.

Enjeux	CAQ (C. Fréchette)	PLQ (C. Milliard)	PQ (PSPP)	QS (R. Ghazal)	PCQ (É. Duhaime)
Construction et réglementation	• **Moderniser le Code du bâtiment en retirant les exigences jugées inutiles, redondantes ou dépassées et ce, dans un délai de 18 mois suite aux élections.** • Adapter les normes de sécurité au risque réel de chaque bâtiment • Réduire de 30 à 15 jours le délai de certaines déclarations de conformité et rendre obligatoire le délai de 75 jours pour les autorisations ministérielles • Accorder la priorité aux évaluations environnementales des projets résidentiels, en maintenant les protections existantes • **Soustraire de la loi R-20 les rénovations légères dans les immeubles résidentiels de moins de huit logements** • **Accélérer la délivrance des permis de construction en éliminant les dédoublements administratifs entre Québec et les municipalités**	• **Accélérer les mises en chantier et donner davantage d'outils aux municipalités** • **Privilégier la construction préfabriquée dans les programmes de la SHQ** • Créer Efficacité Québec pour débloquer les dossiers d'entreprises retardés par l'administration • Imposer un moratoire réglementaire et retirer deux exigences pour chaque nouvelle exigence	• **Harmoniser le Code du bâtiment à l'échelle du Québec et alléger la réglementation de la construction** • Certifier les immeubles préfabriqués et viser l'approbation des permis en 30 jours • Réviser les appels d'offres publics pour accroître la concurrence et la participation des PME • **Impliquer plus tôt les entrepreneurs dans la conception des projets**	• **Favoriser la densification des quartiers** • Créer un registre national des loyers • **Agir sur les logements vacants et abandonnés** • Anonymiser certains dossiers au Tribunal administratif du logement et renforcer les sanctions contre les propriétaires multirécidivistes • Objectif de 50 000 logements sociaux et communautaires durant un premier mandat (25 000 constructions et 25 000 acquisitions/retraits du marché privé)	• **Exempter la construction résidentielle de la loi R-20** • **Réduire le nombre de métiers réglementés** • **Permettre la pleine mobilité de la main-d'œuvre** • **Simplifier le Code du bâtiment** • **Réduire de 30 % le fardeau réglementaire** et appliquer une règle « un règlement adopté, un règlement aboli » • Requalifier des terres agricoles

Accès à la propriété / premiers acheteurs	• **Faire passer de 1 400 $ à 7 000 $ le crédit d'impôt pour l'achat d'une première habitation**	• Rembourser 36 % de la TVQ sur une maison ou un condo neuf de 500 000 $ ou moins, jusqu'à 10 000 $
		• Pour un plex occupé par son propriétaire, ajouter 5 000 $ par logement additionnel, jusqu'à un maximum de quatre logements
		• **Atteindre 100 000 logements construits par année,** dont 40 000 logements sociaux et abordables et 20 % de logement hors marché d'ici 2050;
			• **Rembourser jusqu'à 45 000 $ de TVQ aux premiers acheteurs d'une maison neuve et aux autoconstructeurs**
			• **Faire passer de 1 400 $ à 3 000 $ le crédit d'impôt pour l'achat d'une première habitation**
			• Accorder 10 000 $ pour convertir une propriété en maison intergénérationnelle
				• Offrir des prêts pouvant atteindre 50 000 $ pour la mise de fonds des premiers acheteurs : jusqu'à 15 % de la valeur d'une habitation neuve ou 5 % d'une habitation existante
				• Lancer le projet pilote « Être chez nous » : 2 000 maisons revendues 25 % sous le prix du marché, l'État demeurant propriétaire du terrain
				• Meilleur encadrement de l'industrie du courtage immobilier pour freiner la surchauffe immobilière
					• Autoriser les propriétaires à exiger un dépôt de garantie des nouveaux locataires
					• Exclure du contrôle des loyers :
					  • les logements de 2 500 $ et plus;
					  • les logements ayant fait l'objet de rénovations majeures récentes;
					  • certains logements vacants depuis une période prolongée

*** La campagne étant en cours, certaines plateformes demeurent incomplètes et de nouvelles annonces peuvent s'ajouter d'ici au scrutin du 5 octobre 2026. Les engagements **en gras** recoupent directement des demandes électorales de l'APCHQ. Les engagements **en jaune** se sont ajoutés après la publication du tableau précédent, le 11 septembre 2026.

APCHQ

Enjeux	CAQ (C. Fréchette)	PLQ (C. Milliard)	PQ (PSPP)	QS (R. Ghazal)	PCQ (É. Duhaime)
Logement social, abordable et locatif	• Financer 2 000 logements abordables pour des aînés autonomes, pour 225 M$ • Investir 100 M$ additionnels pour prévenir et combattre l'itinérance • Ajouter 1 000 suppléments au loyer avec accompagnement et 1 000 suppléments au loyer en prévention	• Investir 1,5 G$ afin d'ajouter 40 000 logements sociaux et abordables sur cinq ans, par la construction et l'acquisition • Porter la part du logement hors marché à 20 % d'ici 2050 • Préqualifier des OBNL afin d'accélérer le financement et les mises en chantier • Plafonner les hausses de loyer et de services en RPA; les dépassements devraient être justifiés devant le TAL	• **Relancer le programme AccèsLogis** • Accroître l'offre de logements sociaux avec soutien communautaire dans le cadre d'une approche Logement d'abord • Réduire de moitié l'itinérance d'ici 2030 • 400 M$ sur 4 ans pour financer du logement adapté • Construire 2 000 logements spécifiquement dédiés pour les personnes itinérantes	• Construire 25 000 logements sociaux et communautaires en quatre ans et retirer 25 000 logements du marché privé par acquisition et rénovation • Plafonner les hausses de loyer à l'inflation, jusqu'à 3 %, dans les 100 premiers jours • Viser 20 % du parc locatif hors marché d'ici 2050 • Interdire la surenchère à l'aveugle et renforcer la protection des locataires • 1,5 G$ pour créer 6 000 logements de transition destinés aux personnes en situation d'itinérance • 400 M$ par année en supplément au loyer pour les occupants des nouveaux logements sociaux et communautaires	• Cesser la construction de nouveaux HLM et privilégier les programmes existants, dont Allocation-logement • S'opposer à un resserrement du contrôle des loyers
Fiscalité et cadre financier	• Prévoir 9,7 G$ pour l'ensemble des engagements de la campagne et un retour à l'équilibre budgétaire en 2029-2030	• **Créer chez Investissement Québec un programme de prêts sans intérêt pour les entreprises de la construction préfabriquée** • Reporter l'impôt sur le gain en capital des promoteurs qui réinvestissent leurs bénéfices dans de nouveaux projets résidentiels • Réduire graduellement le taux d'imposition des PME de 11,5 % à 10 % et diminuer la taxe sur la masse salariale	• Réduire le taux d'impôt des sociétés de 11,5 % à 9,5 % sur quatre ans • Réduire les subventions ciblées et abolir le Fonds de développement économique • **Créer un Secrétariat à l'efficacité gouvernementale et réviser la réglementation en continu**	• Imposer 100 % des gains en capital lors de certaines ventes d'immeubles locatifs, plutôt que 50 %, avec exemption annoncée pour les propriétaires occupants • Prévoir une enveloppe de 120 M$ sur quatre ans pour l'aide à la mise de fonds	• Économiser 47 G$ sur cinq ans dans les dépenses de l'État • Ramener graduellement l'impôt sur le revenu des sociétés de 11,5 % à 4,7 % • Réduire de 20 G$ sur cinq ans les subventions et crédits d'impôt aux entreprises
Infrastructures / grands promesses phares des partis politiques	• **Porter le Plan québécois des infrastructures à 180 G$** • Ajouter 1B$ supplémentaires aux programmes existants • Abolir et fusionner les nombreux programmes en infrastructures en un seul transfert annuel • Création d'un fonds d'urgence contre l'itinérance de 250M$ • Financement d'infrastructures d'eau pour de nouveaux développements où 75 % des habitations seraient vendues d'une valeur de 350 000 $ ou moins	• **Porter le Plan québécois des infrastructures à 195 G$** • **Consacrer 75 % du PQI au maintien des actifs et planifier les infrastructures sur 25 ans** • Élargir l'autoroute 50 à quatre voies sur dix ans	• Augmenter les investissements en transport collectif dans le PQI • Créer une Passe mobilité universelle à 95 $ par mois • Réaliser un troisième lien Québec-Lévis réservé au transport en commun	• Arrimer une stratégie nationale du logement à la densification et au développement du logement hors marché	• Construire un troisième lien autoroutier Québec-Lévis sous forme de pont à haubans; coût annoncé de 2,7 G$ à 3 G$ • Bloquer le projet de tramway de Québec

*** La campagne étant en cours, certaines plateformes demeurent incomplètes et de nouvelles annonces peuvent s'ajouter d'ici au scrutin du 5 octobre 2026. Les engagements **en gras** recoupent directement des demandes électorales de l'APCHQ. Les engagements **en jaune** se sont ajoutés après la publication du tableau précédent, le 11 septembre 2026.